

Déclaration de conformité

Règlement REACH

Nous soussignés,

Kynoppe SAS
18, avenue Raspail
94100 Saint Maur des Fossés – France

Sur la base des informations dont nous disposons à ce jour concernant nos process de production, ou ceux de nos fabricants partenaires, et les données qualitatives et quantitatives obtenues auprès de nos fournisseurs de matières premières, nos sous-traitants, nos usines partenaires ou dans les normes applicables à nos produits,

Déclarons que :
L'ensemble des produits fabriqués et vendus sous les marques

- Tacthill[®],
- Giovenzana International[®],
- ITW Switches[®],
- CTI Electronics[®],
- Interlink Electronics[®],
- Baran Advanced Technologies[®],

satisfont aux exigences imposées par le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et spécifiquement que les substances suivantes ne sont pas intentionnellement utilisées ou ajoutées lors de la fabrication de ces produits :

- Substances de la liste candidate des substances très préoccupantes soumises à autorisation (SVHC) mise à jour par l'ECHA le 19 décembre 2012¹
- Substance soumises à autorisation (Annexe XIV du 14 février 2012)

¹ <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/candidate-list-substances-in-articles-table>

Pour Kynoppe S.A.S.

Saint-Maur-des-Fossés, 10/01/2018

switching experts